



12 décembre 2011

EN ATTENDANT LA REGLE « D'OR »...

Le projet de nouveau traité européen prévoit que les Etats-membres intègrent dans leur Constitution une "Règle d'or" de retour à l'équilibre budgétaire.

Cette modification de la Constitution doit être adoptée par une majorité des 3/5e de l'Assemblée et du Sénat réunis en Congrès. Majorité dont ne dispose pas le gouvernement Sarkozy.

C'est pourquoi le ministre de l'Economie François Baroin souhaite vivement "le soutien des socialistes" sur la Règle d'or, "qui n'est pas un soutien pour Nicolas Sarkozy, mais un esprit d'union nationale" ...

Au même moment sur France- Inter, l'ex-ministre PS Elisabeth Guigou affirme que :

« La "règle d'or" de retour à l'équilibre budgétaire existe déjà dans les traités européens depuis 20 ans et dans la Constitution depuis 2008 ». Pourquoi voter puisque c'est acquis ?

Au PS on n'a pas tous la même Constitution.

Hollande a répondu sans attendre : *"La règle d'or, ce sera après l'élection présidentielle"*. Il verra s'il est élu, quel sera le meilleur moment pour l'inscrire dans la Constitution. Nous voterons mais pas tout de suite.

Votée par la gauche ou par la droite... Ce n'est qu'une question de date.

Les uns et les autres veulent faire payer la facture au peuple. C'est dès maintenant qu'il faut le dire haut et fort. C'est au capital de payer mais pas à nous.

www.sitecommunistes.org